

Pierre Morel A l'Huissier

Député sortant

Sabine Dalle

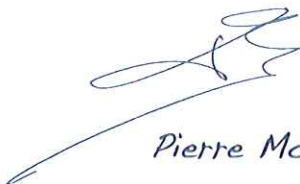
Suppléante

Spécial
2^{ème} tour

Compétence Expérience
Dynamisme Jeunesse
Proximité

*Une force d'action
pour toute la Lozère*

Pour la première fois en France, deux départements - dont la Lozère - n'auront qu'un **seul député à l'Assemblée Nationale**. Cette décision, **prise par le Conseil Constitutionnel en janvier 2009**, s'impose à tous. Elle a engendré une situation particulière dans notre département, conduisant les deux députés sortants à se présenter à vos suffrages. Dans ce contexte, je tiens à souligner le **climat de respect mutuel** dans lequel la campagne s'est déroulée, tant à droite qu'à gauche. Je veux également rendre hommage à mon collègue **Francis SAINT-LÉGER** et à son suppléant, **Pierre LAFONT**, pour les propos qu'ils ont tenus à l'issue du premier tour, soulignant avec tact notre résultat. **Sabine DALLE et moi-même**, nous les en remercions ainsi que toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance dès le premier tour.



Pierre Morel A l'Huissier



Sabine Dalle



Droite, Centre et Indépendants

Pierre Morel A l'Huissier

53 ans, député depuis 2002, lié aux familles TOULOUSE (Laubert), CORRIGER (Cocurès), FOURNET, LACOSTE, MAJOREL (Mende), Président du **Groupe Elevage** à l'Assemblée Nationale, Co-Président de la **Commission Affaires Rurales** à l'Association des Maires de France, Rapporteur de textes de loi sur les artisans et commerçants, le télétravail, les Sapeurs-Pompiers Volontaires, l'agriculture de montagne et les normes rurales.



Sabine Dalle-Portal, Suppléante

38 ans, mère de deux enfants, mariée à un cadre de banque, installée à Mende depuis 15 ans, **spécialiste de droit social dans un cabinet d'expertise comptable à Mende**, liée aux familles PORTAL, DALLE, AMOUROUX, BRUN.

"J'ai choisi avec Sabine Dalle la compétence et l'émergence d'une nouvelle génération afin de donner une vision dynamique et moderne de la Lozère". Pierre Morel A l'Huissier

Proximité :

- la règle d'un seul député exige une installation principale à Mende ;
- la proximité nécessite désormais un local dans chaque grand pôle : Marvejols, Saint-Chély-d'Apcher, Langogne, Florac.

Objectifs :

- assurer une cohésion territoriale de l'ensemble du département afin de corriger les déséquilibres Est/Ouest et Nord/Sud ;
- placer l'Homme au cœur des territoires pour lui permettre de mieux vivre au pays.

Plan Lozère

• Agriculture

ICHN zone sèche intégrale Lozère, 100 réserves collinaires.

• Economie, emploi et tourisme

Zonage Prime d'Aménagement du Territoire et Aides à Finalité Régionale, aides financières pour le petit commerce en milieu rural et le commerce ambulancier. **Création de 10 zones d'activités économiques** sur A75, RN88 et RN106, nouveau concept de tourisme vert.

• Services publics

Création de **25 relais de services publics** et maintien de tous les services publics.

• Santé

Complémentarité Hôpital Mende et Clinique Marvejols, création de 25 maisons médicales, soutien au secteur du handicap, de l'aide à domicile et des maisons de retraite.

• Infrastructures

Mise en place d'un transport en commun en Lozère, **contractualisation Etat/Région/Département pour la mise en 2x2 voies de la RN88**, échangeur complet A75 Nord St-Chély, aménagements RN106, maintien et modernisation des lignes ferroviaires.

• Développement numérique

Fibre optique en 5 ans sur toute la Lozère, création de **25 télécentres** et de **1500 emplois de télétravail** en liaison avec les Webs du Gévaudan.

• Environnement

Opposition à tout forage d'exploration du gaz de schiste, dépenalisation des contraintes environnementales.

• Jeunesse - Formation

Création d'un **IUT Aménagement du Territoire**, développement des structures d'accueil petite enfance, soutien aux écoles, collèges, lycées, CFA, CFPPA, IUP de Mende, SupAgro Florac, Master Orfeuillette, AFPA, GRETA et IUUFM de Mende.

• Associations

Soutien à la création et à la diffusion culturelle en milieu rural, soutien aux associations et manifestations sportives départementales, **création du statut du bénévole associatif**.

Mesures nationales :

- revalorisation des petites retraites (agriculteurs, artisans, commerçants, ouvriers, employés...);
- réforme de la dépendance ;
- revalorisation de l'Allocation Adulte Handicapé ;
- création du "permis de conduire blanc" pour les professionnels de la route ;
- création des Zones Franches Rurales ;
- reconnaissance du 19 mars 1962.

Notre combat national pour la ruralité :

- la création de la "norme rurale"
- l'animation d'un collectif parlementaire "ruralité"
- une vision dynamique et moderne de la ruralité dépassant les clivages idéologiques et politiques

Cohésion territoriale

Mise en place d'un **Plan de 300 Millions d'Euros** pour les communes en matière d'eau, d'assainissement et de voirie communale.

Création d'une **Unité départementale de commercialisation et de valorisation agro-alimentaire** (châtaigne, miel, viande, lait, fromage...) avec mise en réseau des petites unités de fabrication et des 3 abattoirs.

Promotion des circuits (St-Jacques-de-Compostelle, St-Guilhem-le-Désert, Stevenson...).

Actions de rééquilibrage Est/Ouest et Nord/Sud avec :

➔ **Renforcement de l'attractivité de Mende, pôle urbain départemental** : soutien aux commerces en ville, renforcement de l'image "centre de la Lozère" et pôle administratif, artisanal, commercial, industriel, culturel, sportif et touristique, coopération avec les 4 autres grands pôles de Lozère (St-Chély, Marvejols, Langogne, Florac).

➔ Plan spécial Causse-Cévennes/UNESCO

Plan national doté de 200 Millions d'Euros (Etat/Europe) en faveur des équipements.

Proposition de loi distinguant **Parcs Nationaux habités et non habités**.

Repositionnement du Parc National des Cévennes en **"Parc National Culturel"** afin de replacer l'Homme et notamment l'agriculteur comme acteur principal de son milieu.

Ligne verte du CÉFÉDÉ, agri-tourisme, Ecole cévenole de la pierre sèche et valorisation des petites exploitations cévenoles.

Notre candidature s'inscrit dans une **démarche consensuelle** avec le Président de l'Association des Maires, le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil général, le Sénateur, les 25 Conseillers généraux et les 185 Maires pour l'avenir de ce département.

Le 17 juin : votez Pierre Morel A l'Huissier et Sabine Dalle